RCS : CAEN
Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00602
Numéro SIREN : 513 575 290
Nom ou dénomination : GRAVITY CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2013 sous le numéro de dépôt 1249

GRAVITY CONSULTING
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 28.000 €
2 rue Jean Perrin – 14460 COLOMBELLES
513 575 290 RCS CAEN

PROCÈS-VERBAL

DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 27 FÉVRIER 2013

L'AN DEUX MILLE TREIZE
Le mercredi vingt-sept février
A 15 heures 00

Au Cabinet de Maître Arnaud KERMARREC, Avocat à RENNES (35000), 18 place de la Gare, Centre d'Affaires Gare Nord, 2ème étage gauche

La société GRAVITY PARTNERS GROUP
Société par actions simplifiée au capital de 131.768 €
Dont le siège social est situé à COLOMBELLES (14460), 2 rue Jean Perrin
Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CAEN sous le numéro 513 575 290

Représentée par Monsieur Karl MÜLLER, demeurant à MAISONS-LAFFITTE (78600), 2A avenue Boileau, son Président

Associée unique de la société **GRAVITY CONSULTING**, dont le capital social de 28.000 € est divisé en 2.800 actions de 10 € chacune.

A pris les décisions suivantes :

- Remplacement du Président démissionnaire.
- Pouvoirs en vue des formalités.

La société DELOITTE ET ASSOCIES, Commissaire aux comptes, régulièrement avertie en vue des présentes par lettre remise en mains propres le 12 février 2013, est absente, excusée.

PREMIÈRE DÉCISION :

L'associée unique **décide** de nommer, en qualité de nouveau Président de la Société, en remplacement de Monsieur Jean PLANCHON, démissionnaire, pour une durée illimitée, à compter rétroactivement du 31 janvier 2013 :

- **Monsieur Karl Philippe MÜLLER.**
 Né à SAINT-DENIS, le 17 décembre 1960.
 Demeurant à MAISONS-LAFFITTE (78600), 2A avenue Boileau.

Monsieur Karl MÜLLER n'est pas bénéficiaire d'un contrat de travail au sein de la Société.

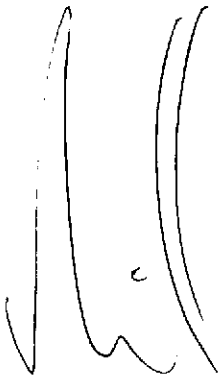
L'associée unique **décide** que Monsieur Karl MÜLLER ne sera pas rémunéré pour ses fonctions de Président.

DEUXIÈME DÉCISION :

L'associé unique **délègue** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique et le nouveau Président de la Société.

La société GRAVITY PARTNERS GROUP
Associée unique
Représentée par Monsieur Karl MÜLLER
Son Président



Monsieur Karl MÜLLER
« Bon pour acceptation des fonctions de Président de la société GRAVITY CONSULTING »

